

Projet pédagogique 2025-2026

Centre de Loisirs Educatifs du campus de la Doua



Centre de Loisirs Educatifs du campus de la Doua

Adresse postale : 43 bd du 11 novembre, 69622 Villeurbanne Cedex

Adresse physique : 33 avenue Pierre de Coubertin, 69100 Villeurbanne

Contact : clecampusdoua@gmail.com 04 72 43 11 69

Site web : <http://cle.univ-lyon1.fr>

N° SIRET 788 263 655 000 29 CODE APE 8891 A



Edito

Ce document a pour but de synthétiser les orientations du projet pédagogique de l'accueil de loisirs du CLE en mettant en avant le fonctionnement général et les axes pédagogiques principaux qui guident les pratiques de l'ensemble de l'équipe.

Ce document est un cadre de référence qui propose des pistes de travail que l'équipe s'engage à mettre en œuvre et à faire évoluer en cours d'année en fonction des besoins, des attentes et des réalités de terrain.

Sommaire

Edito	2
Sommaire	3
Présentation de la structure	4
Localisation	4
Historique	4
Financements et gestion	4
Fonctionnement général	4
Organisation de l'Accueil de Loisirs	5
L'équipe	5
L'accueil des enfants à besoins spécifiques	5
Les axes pédagogiques	6
Axe 1 : Garantir le bien-être et un cadre sécurisant pour chaque enfant	6
Axe 2 : Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe	7
Axe 3 : Rendre l'enfant acteur de ses loisirs	8
Nature des activités	9
Les mercredis : de grandes animations	9
Les vacances : des univers	9
Les types d'activités	9
Journée type (mercredi et vacances scolaires)	11
L'évaluation du projet pédagogique	12
Les différents acteurs du projet	13
L'enfant	13
Les parents	13
L'équipe d'animation	13
L'équipe de direction	13
Le Conseil d'Administration	14
Annexes	15
Plan d'accès	15
Protocole de sortie d'un groupe d'enfants	16

Présentation de la structure

Localisation

L'Accueil de Loisirs est situé sur le campus universitaire de la Doua.

L'adresse administrative est : 43 boulevard du 11 novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex
Physiquement, le CLE est situé au 33 avenue Pierre de Coubertin, 69100 Villeurbanne.

Situé sur le domaine scientifique de la Doua, le CLE dispose de 600m² de locaux et de 3000m² de jardin clôturé.

Le CLE est accessible en transport en commun, sur la ligne T1/T4, arrêt « Université Lyon 1 ».

Les familles qui fréquentent l'Accueil de Loisirs ont le code de la barrière du parking Nautibus.
Des places « dépose-minute » sont prévues pour les usagers du CLE.

Historique

L'association de Gestion du CLE a été créée le 12 juillet 1973 sous l'impulsion des comités d'action sociale de trois établissements situés sur le campus de la Doua :

- Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ;
- L'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) ;
- Et l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL).

A l'origine, seul un accueil de loisirs sans hébergement permettait l'accueil des enfants des salariés de ces trois établissements : seuls les enfants de 3 à 11 ans étaient accueillis les mercredis et vacances scolaires.

Une crèche a ensuite été créée en 1994 pour accueillir les enfants du personnel de ces 3 établissements. Elle accueille 31 enfants de 3 mois à 3 ans.

Financements et gestion

La structure est gérée par une association loi de 1901 dénommée « Association de Gestion du Centre de Loisirs Educatifs du Campus de la Doua » (CLE).

Son Conseil d'Administration (CA) est composé de 18 membres. 9 d'entre eux sont des représentants du CNRS, INSA et UCBL ; 9 autres membres sont des parents de chaque établissement, élus chaque année.

L'Accueil de Loisirs est financé par le CNRS, l'INSA, l'UCBL et par la CAF.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, L'Institut de la Formation, d'Animation et de Conseil (Ifac) est chargé d'aider à la gestion administrative et financière de l'association.

Fonctionnement général

L'Accueil de Loisirs (AL) est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 8h à 18h.
L'AL est fermé les trois premières semaines d'Août et les deux semaines de vacances de fin d'année.

L'AL est habilité par la SDJES/DSDEN et par la PMI pour accueillir 66 enfants de 3 à 6 ans les mercredis et 100 enfants de 6 à 11 ans. En période de vacances scolaires, jusqu'à 50 enfants de 3-6 ans peuvent être accueillis.

Pour les mercredis, les familles font leur demande d'inscription au mois de Mai de l'année précédente. L'AL propose 4 formules d'accueil pour répondre au mieux aux besoins des familles accueillies :

- Journée complète ;
- Matinée + repas ;
- Repas + Après-midi ;
- Après-midi seulement.

Pour les vacances scolaires, un calendrier des dates d'inscription est édité en septembre pour annoncer les dates d'inscription de chaque période. Les inscriptions se font à la journée complète et à la semaine entière.

Les places sont accordées en priorité au personnel du campus, les familles « Extérieures » au campus peuvent une demande d'inscription -dans la limite des places disponibles.

Organisation de l'Accueil de Loisirs

La structure accueille les enfants répartis en 4 groupes :

- **Les Girafes** : pour les enfants de 3 ans ;
- **Les Dragons** : pour les enfants de 4-5 ans ;
- **Les Pikachus** : pour les enfants de 6-8 ans ;
- **Les Caliméros** : pour les enfants de 8-12 ans.

L'équipe

L'équipe d'animation est composée de 12 à 16 animateurs et animatrices, en fonction des effectifs d'enfants accueillis sur chaque période.

La direction assure l'organisation générale, le suivi administratif et le management des équipes.

L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Nous accueillons au sein de l'accueil de loisirs du CLE des enfants ayant des besoins spécifiques variés, qu'ils soient notifiés MDPH ou non.

Nous nous efforçons d'adapter les conditions d'accueils à ces besoins, dans la mesure du réalisable, que ce soit dans le type d'activité, le temps à passer avec eux, l'attention à leur porter etc... Il est important pour nous également que le groupe d'enfants auquel ils appartiennent les comprennent et les acceptent et qu'ils interagissent au mieux avec eux.

Afin de nous aider à améliorer nos conditions d'accueil pour ces enfants nous sollicitons l'association « Une souris verte » qui propose des formations et outils pour les équipes

Les axes pédagogiques

Axe 1 : Garantir le bien-être et un cadre sécurisant pour chaque enfant

Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants

- Chaque animateur·trice connaît l'effectif de son groupe à chaque instant de la journée,
- Les fiches de présences et le tableau des effectifs doivent être actualisés en temps réel.
- Faciliter la communication dans l'équipe à l'aide de Talkie Walkie ;
- Les animateurs·trices connaissent et appliquent les protocoles en vigueur (sortie, incendie, évacuation)
- Apporter une vigilance particulière aux temps d'accueil et de départ des enfants afin de sécuriser les entrées et sorties
- Limiter les départs et arrivées des enfants en dehors des horaires d'accueil ;
- Communiquer avec les familles pour assurer un suivi sanitaire et particulièrement pour les enfants qui bénéficient d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) ;
- Respecter les taux d'encadrement spécifiques aux mercredis (périscolaire) et aux vacances (extrascolaire)
- Respecter les rythmes, besoins, capacités et limites de chaque enfant ;
- S'assurer que les enfants aient une tenue adaptée à la météo et aux activités.

Proposer un cadre de vie clair, sécurisant et bienveillant

- Expliquer, partager et faire vivre la charte des 3 règles de vie : « je prends soin de moi, je prends soin des autres, je prends soin du matériel » ;
- En cas de non-respect des règles, l'équipe privilégie l'accompagnement et la réparation plutôt que la punition ;
- Créer et maintenir un environnement agréable propre et stimulant ;
- Sensibiliser les enfants aux questions d'hygiène et de propreté des locaux ;
- Mettre en place des outils de « responsabilités » pour encourager les enfants à participer (musique du rangement, carte « mission » pour les temps de repas, etc.).

Proposer des activités de loisirs de qualité

- Proposer des activités adaptées à l'âge, aux capacités et aux besoins afin de permettre la participation de tous les enfants ;
- Programmer une diversité d'activités pour répondre aux différents centres d'intérêt ;
- Aménager les espaces de jeux avec soin et veiller à la qualité et à la quantité du matériel ludique ;
- Concevoir et valoriser des temps de jeu libre où l'équipe adopte une posture ajustée et adaptée (« ni trop, ni trop peu ») ;
- Partager avec les familles des informations sur les activités de la journée ;
- Evaluer régulièrement les projets avec les enfants et ajuster en conséquence.

Axe 2 : Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe

Favoriser un climat d'inclusion, de respect et de coopération

- Accueillir et accompagner les nouveaux enfants dans leur intégration : expliquer le fonctionnement, faire visiter les locaux, etc. ;
- Mettre en place des activités favorisant l'entraide, la coopération, la collaboration ;
- Développer des espaces de discussions où les enfants peuvent exprimer leurs émotions, leurs opinions et écouter celle des autres (cercle de parole, forum, etc.)
- Evaluer régulièrement le climat de vie de groupe, afin de prévenir et intervenir en cas de situation de harcèlement.
- Accompagner les équipes pour adopter une posture exemplaire et bienveillante dans la gestion des émotions en utilisant des outils de médiation
- Encourager la gestion non violente des conflits en proposant des outils de communication et de médiation (roue de la colère, jouets sensoriels, widgets, chaise des émotions, etc.) ;
- Former les équipes pour apprendre à accompagner les enfants qui ont des besoins individuels (handicap, troubles en cours de diagnostic, difficulté d'adaptation à la collectivité).

Faire des temps de vie quotidienne de véritables temps éducatifs

- Ritualiser les moments clés de la journée (arrivées, transitions, départs, repas) et fournir un sentiment de sécurité ;
- Faire preuve de créativité pour rendre ces routines plus engageantes ;
- Encourager les enfants dans la prise d'initiative dans les tâches quotidiennes ;
- Ecouter activement et individuellement pour comprendre les besoins, intérêts et attentes de chacun ;
- Créer un environnement où les enfants se sentent appréciés valorisés et encouragés ;
- Former l'équipe d'animation sur le développement de l'enfant et les méthodes d'interactions positives et les encourager à gérer les situations de manière bienveillante ;
- Profiter des moments de vie quotidienne pour favoriser l'apprentissage informel (alimentation, hygiène, relations sociales, autonomie, etc.)

Valoriser le plaisir, la créativité et les apprentissages par le jeu

- Proposer des jeux favorisant les interactions entre enfants ;
- Valoriser les jeux collectifs, symboliques et de coopération autant que les jeux compétitifs ;
- Mettre le plaisir et le vécu collectif au cœur des propositions et ne pas centrer les activités sur le résultat final, sur le rendu ;
- Adapter et diversifier les jeux afin que chaque enfant puisse y trouver une place ;
- Veiller à ce que chaque enfant puisse participer sans être mis à l'écart ;
- Porter une attention particulière aux enfants plus discrets ou à l'écart du groupe.

Axe 3 : Rendre l'enfant acteur de ses loisirs

Favoriser l'expression et la participation active des enfants

- Mettre en place des temps d'expression (conseils, temps de paroles, bilans ludiques) ;
- Prendre en compte les centres d'intérêts et les idées des enfants dans l'organisation du centre ;
- Encourager les jeux d'expression par le biais de la parole, du corps, de l'art, du langage, du jeu symbolique ;
- Proposer des temps de choix permettant à l'enfant de décider de ses activités, de son rôle et de ses projets ;
- Valoriser la prise d'initiative ;
- Stimuler les enfants dans leurs prises de décisions, lui permettre de tâtonner, de progresser ;
- Porter une attention particulière à ce que chaque enfant se sente entendu, écouté et accompagné sans aucune forme de discrimination.

Favoriser le libre choix et le droit de ne pas participer

- Reconnaître le droit pour un enfant de ne pas choisir d'activité proposée par l'équipe ;
- Permettre à l'enfant, sous la surveillance d'un animateur-trice, de rester à proximité d'un groupe et de jouer calmement sans perturber l'activité en cours ;
- Laisser à l'enfant la possibilité d'intégrer l'activité à tout moment s'il change d'avis ;
- Considérer le non-choix comme une expression légitime d'un besoin (fatigue, observation, retrait temporaire, envie de jouer autrement) ;
- Garantir un cadre sécurisant qui évite toute mise à l'écart ou stigmatisation de l'enfant qui ne participe pas.

Favoriser la participation active et la co-construction des projets

- Construire les projets d'animation à partir des envies, besoins et propositions des enfants ;
- Associer les enfants aux différentes étapes des projets : idées, organisation, réalisation, bilans ;
- Proposer des activités inscrites dans une dynamique de projet plutôt que dans une logique occupationnelle ;
- Favoriser des projets collectifs permettant à chacun de trouver une place et un rôle ;
- Valoriser l'engagement, les efforts et l'implication dans le projet, indépendamment du résultat final.

Nature des activités

Les mercredis : de grandes animations

Proposition de projets pour l'année 2025-2026

- Les mercredis des Arts
- Le Green Club
- Les petits philanthropes

Les vacances : des univers

- Les univers littéraires (démarche d'exploration) ou thématiques
- Les sorties journées à thème délocalisées

Les types d'activités

Les activités libres

L'enfant doit pouvoir jouer seul et avoir aussi des moments bien à lui afin d'organiser son temps comme il le désire. Différentes activités libres seront proposées à travers plusieurs espaces mis en place par l'équipe d'animation. Plusieurs choix s'offriront ainsi à eux : activités manuelles, jeux, activités sportives. Les enfants se répartissent comme ils le souhaitent et ont la possibilité de proposer d'autres activités. L'enfant est libre de ses choix. L'animateur reste présent et répond, dans la mesure du possible, à leurs attentes.

Chaque fois que le temps le permet, à l'extérieur, nous mettrons à leur disposition des jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses.) pour que chacun puisse s'amuser librement, mais toujours sous les yeux de l'équipe d'animation.

Les activités improvisées

L'équipe d'animation pourra proposer des animations improvisées en fonction de la période, de la météo, de l'actualité et de la demande des enfants. Les animateurs seront à l'écoute des enfants en organisant des forums afin de recueillir les avis et propositions de chacun. De même, l'animateur qui se rend compte que l'activité qu'il voulait proposer n'est plus adaptée pour diverses raisons doit pouvoir proposer tout à fait autre chose.

Les activités dirigées

Durant toute l'année, des animations seront proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe d'animation. Ces axes permettront de répondre aux objectifs fixés tout comme de réaliser des projets à long terme avec les enfants.

Les activités dirigées seront proposées par l'animateur ; elles tiennent compte aussi des souhaits des enfants.

Grands jeux

Les grands jeux restent un temps fort pour les enfants. Cela implique un temps de préparation. Une histoire est imaginée pour annoncer le jeu. Les animateurs peuvent se déguiser pour rendre l'histoire encore plus vraisemblable et donner un côté plus festif au jeu.

Lors des grands jeux, petits et grands se retrouvent pour passer un moment tous ensemble. Cela favorise l'échange et la solidarité entre les enfants.

Projets enfants parents

Plusieurs fois par an, nous organiserons des petits moments privilégiés où enfants et parents pourront partager un temps ensemble, au centre. Ces moments peuvent recouvrir un temps d'échange et d'information, la présentation d'un spectacle ou d'une réalisation d'enfants, une kermesse, une réunion thématique sur la parentalité...

Journée type (mercredi et vacances scolaires)

De 8h à 9h30 : l'accueil des enfants et des familles.

Différents pôles sont organisés et matérialisés dans chaque salle d'activité (zone calme, jeux de construction, jeux symboliques, etc.).

9h30 : le rangement des espaces de jeux et regroupement.

Les groupes peuvent faire un petit jeu, une danse en groupe pour commencer la journée de façon énergique. Le programme d'activité est proposé aux enfants de manière ludique et immersive.

Les équipes d'animation mettent à jour la liste d'appel et notent l'effectif du jour.

De 9h30 à 11h : activité du matin : une ou plusieurs activités sont proposées aux différents groupes.

De 11h45 à 12h30 : Arrivée ou départ des enfants inscrits en demi-journée

De 11h à 12h : le repas 1^{er} service ;

De 12h20 à 13h20 : le repas 2^{ème} service

De 12h30 à 14h30 : la sieste et le temps calme : un temps de repos est proposé aux enfants de moins de 6 ans, ils peuvent se reposer et même dormir s'ils en ressentent le besoin. Pour les enfants de plus de 6 ans, les enfants débutent le temps calme par un temps de repos et/ou de lecture.

De 13h30 à 14h30 : Arrivées et départs des enfants prévus en demi-journée

14h30 : le rangement des espaces de jeux et regroupement. Les effectifs sont mis à jour.

De 14h30 à 16h : les activités de l'après-midi : une ou plusieurs activités sont proposées aux différents groupes.

Entre 16h et 17h : le goûter : l'adjoint-e prépare le goûter de chaque enfant sur les chariots ; 1 animateur-trice de chaque groupe se détache du groupe pour finaliser la préparation. Les enfants sont impliqués à tour de rôle dans la préparation et la distribution du goûter.

Entre 17h et 18h : l'accueil du soir peut se faire dans les salles d'activité ou dans le jardin du CLE.

L'évaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique fait l'objet d'une évaluation régulière tout au long de l'année, afin d'en mesurer la pertinence et d'ajuster les pratiques éducatives si nécessaire.

Une évaluation continue et informelle est menée en cours de chaque période par l'équipe d'animation, à travers l'observation des enfants, les échanges d'équipe et l'analyse des situations vécues.

Une évaluation plus structurée est réalisée en fin de période et à l'issue des vacances scolaires.

Le projet pédagogique est évalué de manière croisée par :

- L'équipe d'animation,
- Les enfants, à travers des temps de parole, des bilans ludiques et des échanges informels,
- La direction, garante de la cohérence éducative et du respect du cadre réglementaire.

Les évaluations s'appuient à la fois sur des éléments quantitatifs (taux de participation, fréquentation, régularité des présences) et qualitatifs (bien-être des enfants, qualité du climat de groupe, implication, posture des animateurs-trices).

Ces temps d'évaluation permettent de réajuster les projets, les organisations et les postures professionnelles en cours d'année, dans une dynamique d'amélioration continue.

L'évaluation est pensée comme un outil d'évolution et non de contrôle.

Les différents acteurs du projet

L'enfant

L'enfant est au cœur du projet pédagogique de la structure.

Il est reconnu comme acteur de son temps de loisirs et participe à la construction de ses activités, exprime ses idées, partage son ressenti sur ses moments passés au CLE.

L'équipe veille à proposer un cadre sécurisant et bienveillant, en tenant compte de l'âge, du rythme et du stade de développement de l'enfant. L'enfant reste un être en construction qui a besoin d'un accompagnement éducatif pour expérimenter, apprendre, se tromper et progresser.

Les parents

Les parents des enfants accueillis au CLE sont de véritables partenaires. C'est pourquoi l'équipe veille à instaurer une relation basée sur le dialogue, l'écoute et le respect.

Les temps en face-à-face avec les familles sont des temps privilégiés et essentiels pour la qualité de l'accueil. Sur les temps d'arrivée et de départ, les animateurs-trices prennent le temps d'échanger sur la journée de l'enfant (son bien-être, son comportement, ses relations avec les autres, les activités, etc.). En cas de problématique particulière avec un enfant, un temps d'échange individualisé est proposé aux parents -dans un cadre adapté qui garantit la confidentialité et l'écoute.

L'équipe d'animation

L'équipe est formée au BAFA (ou diplôme équivalent) ou engagés dans un parcours de formation BAFA. En principe - et sauf cas très particulier- aucun profil «non diplômé» n'est recruté au sein de l'accueil de loisirs. Tous les animateurs-trices sont recrutés sous Contrat d'Engagement Educatif (CEE) ; ils bénéficient de la même rémunération pour favoriser l'équité et la cohésion d'équipe.

Le recrutement de l'équipe porte une attention particulière aux compétences relationnelles, à la capacité de travailler en équipe et à l'adhésion aux valeurs portées par le projet pédagogique. Une attention est portée à ce que l'équipe soit complémentaire en compétences et expériences, signe de richesse pour l'accueil de loisirs.

L'équipe propose, met en œuvre et évalue les projets d'animation, tout en veillant à la sécurité et au bien-être des enfants. Initiative, créativité et engagement sont les trois axes de notre travail d'équipe.

L'équipe de direction

L'équipe de direction est composée d'une directrice, responsable du suivi administratif et pédagogique de la structure. Elle est diplômée d'un BPJEPS qui permet d'assurer la direction d'un ACM.

Un-e adjoint-e de direction, formé-e au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction (BAFD), est chargé-e de l'accompagnement pédagogique des équipes et du suivi logistique de l'accueil.

La direction travaille étroitement avec l'équipe pour garantir un accueil de qualité et cohérent avec le projet pédagogique. Cet accompagnement se fait au quotidien lors des période d'ouverture au public.

Des temps de réunion et de préparation sont régulièrement organisés pour avancer collectivement sur les projets. Ces temps peuvent être complétés par des temps de formation pour favoriser la montée en compétence des équipes.

Le Conseil d'Administration

Le CA est le cœur décisionnel de l'association ; il est composé de membres bénévoles représentant les familles et les trois comités (CNRS, INSA, UCBL). Les membres sont élus lors de l'Assemblée Générale annuelle (AG).

Le CA est secondé par un gestionnaire (Ifac) pour la gestion administrative, financière et des ressources humaines

Annexes

Plan d'accès

Adresse : 33 avenue Pierre de Coubertin



Tram T1/T4 « Université Lyon 1



Station « Rosselini » ; « Condorcet »



Parking Nautibus : code barrière mensuel



Protocole de sortie d'un groupe d'enfants

Avant toute sortie, l'équipe d'animation doit se rapprocher de la direction.

💡 La sortie doivent répondre au projet mené avec les enfants.

La sortie se prépare en amont, et pas à la dernière minute.

Un responsable de sortie remplit se charge des préparatifs de départ :

AUTORISATION SORTIE DE GROUPE CENTRE DE LOISIRS EDUCATIFS 69100 VILLEURBANNE

- Bureau :	04.72.43.11.69
- Portable Virginie :	06.31.26.91.94
- Portable :	

Date : Horaire départ :

Destination : Retour prévu :

Effectifs :

Responsable de groupe (Titulaire BAFA) :

Autre(s) animateur(s) :

Si groupe entier : prendre la photocopie de la liste.

Si une partie du groupe : noter le NOM, Prénom de chaque enfant

Responsable du groupe :

Direction :

PREPARATIFS DE DEPART

☐ Remplir une fiche d'autorisation de sortie :

☐ 1 fiche d'autorisation signée par la direction part en sortie ;

1 exemplaire est scanné et reste au bureau

☐ 1 copie de la liste d'appel part en sortie ;

1 exemplaire est scanné et reste au bureau

☐ Prendre une trousse de secours et vérifier son contenu

☐ Récupérer la trousse PAI des enfants (placard infirmerie)

☐ Mettre un bracelet au poignet de chaque enfant

(rouge pour les petits poignets, bleus pour les plus grands)

☐ Mettre un dossard rouge (pour les Girafes, Dragons et Pikachus)

☐ Porter un gilet jaune avec le nom et n° du centre (pour les animateurs)

☐ Garder le téléphone portable : l'animateur responsable de la sortie doit toujours être joignable, excepté dans des endroits où il ne peut le garder avec lui (dans l'eau à la piscine, dans une grotte pour de la spéléologie)

☐ Vérifier si la batterie est bien chargée avant de partir

☐ Selon la météo et le type de sortie : de l'eau, le goûter, le gouter des enfants qui ont un repas PAI

☐ Récupérer les tickets de transports ; prendre connaissance du trajet/itinéraire

☐ Prendre une photo de tout le groupe (« photo de sécu »), même si un enfant est interdit au droit à l'image (Cette photo permettra de décrire précisément un enfant et son habillage aux services de police en cas de disparition).

Fiche de sortie à remplir par le/la responsable de sortie ; à faire signer par une personne de la direction

🚒 Avant le départ, expliquer les règles aux enfants

🚒 Pendant la sortie :

- Compter régulièrement les enfants en sortie
- L'animateur responsable de la sortie coordonne et veille au bon fonctionnement de la sortie
- En cas de blessure, un animateur titulaire du PSC1 soigne en priorité l'enfant
- En cas d'accident, de disparition l'animateur responsable appelle les secours puis la direction.

🚒 Après la sortie :

- Ranger tout le matériel : dossards, trousse de secours, PAI, gouters, etc. ;
- Effacer la « photo de sécurité » ;
- Faire un retour synthétique à la direction.

🚒 Sauf très rare exception, un animateur ne sort pas seul avec un groupe d'enfant

💡 En dehors du CLE, l'équipe d'animation devient ambassadrice du CLE et doit veiller à renvoyer une image positive.